



Les communes et l'Europe¹

Michèle BOVERIE,

Secrétaire générale

Dans un contexte international marqué par les crises et les incertitudes, l'UVCW entend rappeler combien **l'Union européenne demeure un cadre essentiel de paix, de souveraineté, de solidarité et de développement.**

Le rôle des villes et communes est très important dans la concrétisation des politiques européennes.

L'UVCW plaide avec force pour une **reconnaissance optimale des pouvoirs locaux dans les futurs financements européens** (2028-2034) et pour un accès garanti à ceux-ci.

Elle plaide aussi pour le développement, dès à présent, de l'appétence des villes et communes pour les projets européens car répondre à ceux-ci demande préparation et ne s'improvise pas.

L'Europe : un peu d'histoire

Il y a 81 ans, l'Europe sortait terriblement meurtrie de la Seconde Guerre mondiale.

C'est dans ce contexte douloureux que la **Communauté européenne (CE)** a été créée.

On soulignera le rôle pionnier que la Belgique a joué dans cette construction.

Elle a été, avec l'Allemagne (de l'Ouest), la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas, à la base de la création, en 1951, de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (l'énergie, déjà) pour embrayer, en 1957, avec le Traité de Rome, fondateur, quant à lui, de la Communauté européenne.

Résolument tournée vers le maintien de la paix, la Communauté européenne de l'époque avait pour objectifs de stabiliser l'Europe, favoriser la prospérité économique et éviter de nouveaux conflits en créant une interdépendance entre les États membres.

Il est piquant, aujourd'hui, de pointer certains des objectifs de cette construction :

- ✓ **éviter de nouvelles guerres** en Europe ;
- ✓ **relancer l'économie** européenne ;
- ✓ **moderniser les industries** et favoriser la croissance ;
- ✓ **stabiliser les démocraties** en Europe de l'Ouest ;

¹ Article tiré du discours introductif de Madame Boverie lors de la Conférence de Monsieur Thomas de Béthune sur l'Europe à l'Assemblée générale de l'UVCW du 19.6.2026.

- ✓ contrer l'influence soviétique et américaine.

Comme quoi, « l'histoire bégaie » souvent comme disait le Général de Gaulle.

Dans le contexte actuel, en effet, ces différents objectifs résonnent de manière « singulière » puisqu'ils servent aujourd'hui à décrire une Europe revitalisée, revivifiée... l'Europe de demain.

L'Europe: une réponse aux polycrises

Le monde est actuellement secoué par des crises graves et profondes, « polycrises » sans précédent :

- ✓ **des crises géopolitiques** : des guerres multiples dont une à nos portes ; des rivalités géopolitiques exacerbées (États-Unis, Chine, Russie) ; des démocraties attaquées par la montée des extrémismes ;...
- ✓ **des crises environnementales** : un dérèglement climatique dont nous ressentons désormais des effets particulièrement dévastateurs par les catastrophes qu'il entraîne (canicules, sécheresses, inondations, pandémies, déclin de la biodiversité...) ;
- ✓ **des crises sociales** : des inégalités galopantes, des crises humanitaires, un vieillissement inexorable de la population en Occident ;
- ✓ **des crises économiques** : inflation, récession et ralentissement économique ;
- ✓ **des crises technologiques** : opportunités et risques liés à l'intelligence artificielle, dérives des réseaux sociaux, cyberattaques, fermes de trolls, actions de la complosphère... ;
- ✓ ...

Bref, face à ce tableau particulièrement peu engageant, la question qui se pose aujourd'hui est de savoir comment nous allons faire face et **si l'Union européenne est encore une réponse pertinente.**

Bien évidemment, à cette interrogation, nous répondrons sans équivoque : oui, plus que jamais.

1. L'UNION EUROPÉENNE RESTE UN BOUCLIER FACE AUX TEMPÊTES GÉOPOLITIQUES

Dans un monde où les grandes puissances et leurs « dirigeants » jouent des muscles, aucun État européen ne peut faire cavalier seul. Proie facile à titre individuel, ensemble, ils peuvent être et rester une puissance :

- ✓ **ainsi, face à la guerre en Ukraine**, c'est l'UE qui a imposé des sanctions historiques contre la Russie, tout en accueillant des millions de réfugiés, et qui participe au soutien militaire. L'UE est le premier fournisseur d'armes, d'aide économique et humanitaire à l'Ukraine.
- ✓ Face à la Chine et aux États-Unis, c'est l'UE qui défend nos intérêts commerciaux, protège nos industries stratégiques (notamment énergétiques) et négocie les accords les plus équitables possibles.

2. L'UE EST UN MOTEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le dérèglement climatique ne connaît pas de frontières. Seule une action européenne peut le combattre efficacement.

- ✓ **Grâce au Pacte vert européen (Green Deal)**, nous sommes le premier continent à viser la neutralité carbone d'ici 2050.
- ✓ **Grâce aux fonds européens**, des villes intègrent de nouveaux modèles de durabilité (par exemple des modèles de mobilité durable² ou de nouveauté énergétique³).
- ✓ Grâce à sa **diplomatie climatique**, l'UE a poussé le monde à se mettre en bon ordre de marche ; on se rappellera que **l'Accord de Paris** a été négocié sous leadership européen et reste la base du *Green Deal* et des politiques climatiques mondiales (même si les États-Unis sous le Président Trump s'en sont, provisoirement, retirés).

La transition climatique n'est pas un vœu pieux. Avec l'UE, c'est une réalité en marche.

² Le tram à Liège par exemple.

³ La géothermie profonde pour le chauffage urbain à Mons (en phase exploratoire actuellement).

3. L'UE EST GARANTE DE NOTRE PROSPÉRITÉ ET DE NOTRE MODÈLE SOCIAL

Dans une économie mondialisée, seul un marché unique de **450 millions de consommateurs** peut rivaliser avec les **géants américains et chinois.**

Sans l'UE, nous serions condamnés à subir les règles des autres. Avec elle, nous pouvons espérer écrire les nôtres.

4. L'UE EST PROTECTRICE DE NOS VALEURS DÉMOCRATIQUES

À l'heure où les démocraties reculent dans le monde et vacillent, l'UE reste un phare.

Et c'est avec conviction et espoir que nous rappellerons ces **valeurs essentielles**, inscrites dans les traités fondateurs des démocraties de par le monde :

- ✓ **le respect de la dignité humaine**
Qui implique l'interdiction de la torture, de l'esclavage et des traitements dégradants et inhumains ainsi que le droit à l'intégrité physique et morale.
- ✓ **La/les Liberté(s)**
Qu'il s'agisse de droits et libertés individuels (droit à la sûreté, droit à la propriété privée, droit à la vie privée...) ; de droits sociaux (droit au travail, au logement...) ; de libertés politiques (droit de vote, droit de manifester...) ; de la liberté d'expression (liberté de la presse...) ; de la liberté de circulation ; des libertés économiques (liberté d'entreprendre, liberté de commerce...) ;...
- ✓ **La démocratie**
S'appuyant sur des élections libres et pluralistes et mettant en avant la notion d'État de droit (séparation des pouvoirs, indépendance de la justice...).
- ✓ **L'égalité**
Égalité devant la loi (sans discrimination aucune basée sur le genre, les origines, la religion, l'orientation sexuelle...) et égalité des chances (accès à l'éducation, à l'emploi, au logement...).

✓ L'État de droit

Lequel affirme la primauté du droit sur l'arbitraire et le contrôle juridictionnel indépendant (Cour de justice de l'UE, Cour européenne des Droits de l'Homme).

✓ Le respect des Droits de l'Homme

Se basant sur la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU (1948); la Charte des droits fondamentaux de l'UE (2000); la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH); ...

L'Union européenne n'est certes pas exempte d'imperfections. Elle demeure néanmoins un projet politique majeur qui, sur notre continent, contribue à garantir notre sécurité, à soutenir notre prospérité et à préserver nos libertés fondamentales. Sans elle, les États européens seraient collectivement plus fragiles, plus vulnérables et davantage exposés aux divisions.

Elle doit toutefois poursuivre son évolution, dans un esprit de responsabilité et d'efficacité, en affirmant davantage sa souveraineté, en simplifiant ses normes et ses procédures, en renforçant la transparence de son action et en veillant à produire des résultats concrets, lisibles et utiles pour les citoyens.

L'Europe doit se renforcer

Nous vivons un **moment charnière**.

Les tensions entre les grandes puissances montrent que le monde est entré dans une ère de compétition acharnée.

Dans ce contexte, l'Europe ne peut plus se permettre de dépendre des autres pour ses technologies, son énergie ou sa défense.

Entre tensions géopolitiques, crises économiques et urgences climatiques, notre continent doit se réinventer pour rester maître de son destin, réduire ses dépendances et (re)devenir souverain sur son sol.

L'Europe n'est pas qu'une puissance économique ou un grand marché, elle doit se positionner comme **puissance géopolitique** retrouvant une quintuple souveraineté:

- ✓ une **souveraineté énergétique**: mettre résolument fin à la dépendance aux énergies fossiles, répondant aussi aux objectifs du *Green Deal*, preuve des convergences dans les objectifs;
- ✓ une **souveraineté industrielle** impliquant une relocalisation des industries stratégiques;
- ✓ une **souveraineté numérique et technologique** (IA, semi-conducteurs, cloud); le vent du

mistral doit souffler sur les nouvelles technologies de l'IA. L'UE doit devenir souveraine en ce domaine;

- ✓ une **souveraineté alimentaire**: l'UE dépend à 50 % des importations de protéines végétales (soja, maïs) et connaît une crise des engrais suite à la guerre en Ukraine (pénurie de potasse);
- ✓ une **souveraineté financière et monétaire**: si l'euro est la deuxième monnaie mondiale, elle dépend des USA pour les paiements internationaux (Swift) et les Gafam dominent les « *fintech* » (PayPal, Google Pay, Apple Pay, Amazon Pay...).

L'Europe peut compter sur les pouvoirs locaux

Et les pouvoirs locaux dans tout cela?

L'Europe ne se fait pas à Bruxelles. Elle se fait dans les villes et communes.

L'Europe, ce n'est pas seulement l'Europe des traités, des directives ou des budgets colossaux.

L'Europe du quotidien, elle est portée par les mandataires locaux et les agents communaux, premiers maillons de la chaîne européenne. Sans les pouvoirs locaux, les politiques de l'UE resteraient des vœux pieux. Avec eux, elles deviennent réalité et percolent dans le terrain local.

Les communes sont les laboratoires de l'Europe.

Actuellement, les défis majeurs de l'Union européenne que les pouvoirs locaux portent sont:

- ✓ la transition écologique,
- ✓ le logement,
- ✓ l'inclusion sociale,
- ✓ la mobilité,
- ✓ la digitalisation et le numérique,
- ✓ ...

Ils jouent dans les communes, dans leurs rues, leurs écoles, leurs zones d'activités économiques, ...

La rénovation énergétique des bâtiments (un enjeu clé du Pacte vert européen) passe très souvent par des décisions locales puisque les villes et communes disposent de nombre de bâtiments publics et gèrent du logement social.

Les communautés énergétiques⁴ peuvent être mobilisées et facilitées par les villes et communes.

⁴ Entité juridique et collaborative qui permet aux citoyens, entreprises, communes ... de produire, consommer, stocker, partager ou vendre de l'énergie renouvelable de manière locale et collective dans un esprit de solidarité, de durabilité et d'autonomie énergétique.

On pointera aussi tout particulièrement le logement, défi très important pour l'UE et qui relève des compétences des villes et communes (logement social, lutte contre les immeubles inoccupés, réallocation des cellules vides au-dessus des commerces...).

En mobilité, en économie circulaire, en environnement... nombre de villes et communes wallonnes ont porté des projets soutenu par l'Europe.

Les fonds européens ont financé de très nombreux projets communaux en Wallonie ces dix dernières années, notamment dans la culture, la revitalisation urbaine, la mobilité et la transition écologique...

Citons quelques exemples concrets :

- ✓ En énergie, Fleurus⁵ a misé sur le FEDER pour une rénovation énergétique des écoles («*Fleurus zéro carbone*») avec à la clé 40 % d'économie d'énergie ;
- ✓ En mobilité et en environnement : Liège a été soutenue par le FEDER pour son tram urbain et par LIFE pour son projet de centre de recyclage de déchets électroniques avec formation aux métiers du recyclage ;
- ✓ En mobilité toujours : Charleroi a été aidé par le FEDER pour son pôle multimodal (train, bus, vélo, covoiturage) avec une réduction de 20 % de la congestion et a reçu le prix «*Best Mobility Project*» en 2022.
- ✓ En gestion des risques climatiques : grâce au FEDER, Namur «*smart river*» a réalisé un processus de surveillance des crues par capteurs ainsi qu'une restauration des berges de la Meuse (Protection contre les inondations) ;
- ✓ En économie circulaire : Houffalize⁶ a misé sur «*Urban Innovative Actions*» pour un projet de réemploi «*Houffalize circular valley*» ;
- ✓ En environnement, sur le même fonds, Ciney⁷ a mis en place un projet de gestion intelligente de l'eau (30 % de réduction des fuites) ;
- ✓ la redynamisation économique et urbaine du centre de Seraing a été un des axes majeurs de la stratégie globale de qualité de vie et de dynamisation économique du centre ville, financée par l'Union européenne ;
- ✓ Dans le cadre du 80^e anniversaire de la Bataille des Ardennes, le pôle culture de Bastogne a été soutenu par le FEDER ;

- ✓ La requalification et l'aménagement de la Grand-Place de Mouscron et la rénovation et l'embellissement du centre-ville (espaces publics, voiries, cadre de vie) de Verviers ont été inscrits dans la programmation FEDER 2014-2020 et en constituent des réalisations notables ;
- ✓ Pour Thuin, Montigny-le-Tilleul, Lobbes, Merbes-le-Château, Erquennes, en lien avec Maubeuge et Jeumont côté français, un projet communal phare financé par Interreg est TVBuONAIR, centré sur la trame verte et bleue le long de la Sambre (transformation des berges de la Sambre en havre pour la biodiversité) et dans le cœur urbain ;
- ✓ ...

On rappellera que «**l'agenda pour les villes de l'UE⁸**» a été lancé en 2016.

Il est entré dans sa deuxième phase (2021-2027) avec l'intégration des Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment.

En 2025, les priorités clés (alignées sur les 17 Objectifs de Développement Durable - ODD) sont les suivantes :

- ✓ Villes **neutres en carbone** (Green Deal) ;
- ✓ Villes **inclusives et résilientes** (cohésion sociale) ;
- ✓ Villes **numériques** et innovantes (transition digitale) ;
- ✓ Villes avec une **économie circulaire** (zéro déchet, mobilité durable).

L'Europe : des financements pour les villes et communes

La notion de «**projets européens**» s'impose régulièrement dans les discours institutionnels et stratégiques contemporains.

Elle demeure toutefois trop fréquemment perçue comme relevant d'un horizon complexe, exigeant et difficilement accessible.

Alors comment l'Europe soutient-elle les communes ? Et comment les communes peuvent-elles être soutenues par l'Europe ?

L'Union européenne a compris que sans les territoires, rien n'est possible. C'est pourquoi elle met à disposition des outils concrets :

⁵ 23 000 hab.

⁶ 5 000 hab.

⁷ 16 000 hab.

⁸ https://belgium.representation.ec.europa.eu/actualites-et-evenements/actualites/agenda-de-lue-pour-les-villes-stimuler-la-croissance-et-la-prosperte-2025-12-03_fr

✓ Les fonds européens :

- Le FEDER (Fonds européen de développement régional)⁹ : le FEDER est un fonds « phare » de la politique de cohésion européenne. Il a pour objectif de réduire les disparités et renforcer la cohésion en visant à moderniser les infrastructures, soutenir les PME, développer le numérique, assurer la transition énergétique, protéger l'environnement. L'objectif du FEDER est de renforcer la cohésion économique et sociale en investissant dans les infrastructures, l'innovation, la recherche... Nombre de projets wallons ont été financés par le FEDER ;
 - Le FSE+ (Fonds social européen) est le principal fonds de l'Union européenne pour soutenir l'emploi, l'inclusion sociale, les compétences et la lutte contre la pauvreté, en mettant en œuvre le socle européen des droits sociaux ;
 - Le FEADER est le Fonds européen agricole pour le développement rural, c'est-à-dire l'outil financier de l'UE qui soutient le développement rural et constitue le deuxième pilier de la Politique agricole commune (PAC¹⁰) (développement de l'agriculture durable ; transition environnementale des territoires ruraux ; tourisme local ; circuits courts...).
- ✓ Les programmes dédiés aux pouvoirs locaux
- Programme LIFE pour l'environnement et le climat
 - ◆ Transition énergétique ;
 - ◆ Protection biodiversité ;
 - ◆ Adaptation au changement climatique ;
 - ◆ ...
 - Horizon Europe (recherche et innovation)
 - ◆ Transition verte (hydrogène vert, smart grids) ;
 - ◆ Numérique (IA, cybersécurité) ;
 - ◆ Santé et bien-être ;
 - ◆ ...
 - Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe (MIE)
 - ◆ Transports durables (RTE-T, tram, pistes cyclables) ;
 - ◆ Énergie (réseaux électriques, gaz vert).
 - Interreg (Coopération Transfrontalière)

- ◆ Transition énergétique (projets franco-wallons, germano-wallons) ;
- ◆ Mobilité durable (réseaux de transport transfrontaliers) ;
- ◆ ...
- Erasmus+ (Mobilité et Éducation)
 - ◆ Mobilité des jeunes et des enseignants ;
 - ◆ Projets éducatifs innovants ;
 - ◆ ...

Ces différents programmes reposent sur le système des **appels compétitifs** (publication d'un appel à projet « *call for proposals* » ; dépôts d'un projet en ligne par la ville, la commune et sélection sur base de critères prédéfinis).

On arrive toutefois à la fin de la programmation (2021-2027) et les appels à projets ferment progressivement.

La **prochaine programmation (2028-2034)** s'inscrira **dans la continuité des priorités de l'UE, mais avec des ajustements pour :**

- ✓ Accélérer la **transition écologique** (objectif neutralité carbone en 2050) ;
- ✓ Renforcer la **souveraineté industrielle et technologique** (réponse aux crises géopolitiques) ;
- ✓ Améliorer la **cohésion sociale et territoriale** (pour poursuivre la réduction des inégalités) ;
- ✓ Adapter les **financements aux nouveaux enjeux (IA, cybersécurité, santé, défense)**.

Des programmes seront confirmés voire renforcés.

Ainsi la **politique de cohésion** s'appuiera toujours sur le FEDER, le FSE et le FEADER.

De nouveaux programmes spécifiques (ou la prolongation de certains) verraient le jour :

- ✓ **Fonds pour la Transition Juste (FTJ)**
Ce fonds pourrait aider à la reconversion de friches industrielles par exemple.
- ✓ **Fonds pour la défense et la résilience**
L'objectif serait de renforcer la souveraineté européenne en matière de défense, cybersécurité et résilience face aux **crises**.

Ainsi des projets de résilience face aux catastrophes naturelles (systèmes d'alertes précoces pour les inondations, canicules) pourraient être aidés par ce fonds.

On parle aussi d'un **Fonds pour l'hydrogène et les énergies renouvelables**, un **Fonds pour l'intelligence artificielle et le numérique**, un **Fonds pour la santé et la résilience sanitaire**...

⁹ L'autre fonds qui sert la politique de cohésion de l'UE est le « Fonds de cohésion », lequel soutient expressément les états membres dont le RNB par habitant est inférieur à 90 % de la moyenne de l'UE (par ex. la Grèce, le Portugal, les pays d'Europe centrale et orientale).

¹⁰ La PAC est financée par deux fonds : le Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) (paiements directs aux agriculteurs et mesures de marché) et le FEADER pour le développement rural.



À noter que les programmes **LIFE et INTERREG** seront très probablement reconduits pour 2028-2034, avec des budgets adaptés aux nouveaux défis de l'UE (climat, numérique, cohésion sociale).

Le futur cadre financier pluriannuel européen 2028-2034: un nouveau rôle pour les pouvoirs locaux - Risques et opportunités

Présentée en juillet 2025, la proposition du futur cadre financier pluriannuel 2028-2034 de la Commission européenne est entrée dans sa phase de **négociation** avec le Parlement européen et les États membres. Cette négociation va se poursuivre sur 2026-2027 pour que le nouveau budget entre en vigueur en 2028.

La proposition de la Commission européenne prône une nouvelle structure du budget de l'Union européenne. Il a, par exemple, été envisagé de **fusionner le FEDER et le FSE**. Or le FSE+ a une **dimension sociale forte** (lutte contre la pauvreté, inclusion). Le risque existe de voir cette dimension sociale noyée dans des projets d'infrastructures.

Avec nos associations sœurs (Brulocalis pour la Ville et les Communes de la Région de Bruxelles-Capitale et la VVSG pour les Villes et Commune de Flandre), nous avons réaffirmé **l'importance du rôle des villes et communes dans la mise en œuvre des politiques européennes** et l'extrême nécessité de pouvoir **participer à la gouvernance des futurs**

outils de financement européen, cruciaux pour le déploiement des politiques sur leur territoire.

De grandes villes belges¹¹ se sont réunies en janvier 2026 afin de prôner également le **renforcement de l'implication des villes** dans l'accès aux financements européens.

Nous estimons que le futur Cadre financier pluriannuel 2028-2034 représente une occasion majeure de **renforcer la place des villes et communes dans la gouvernance et la mise en œuvre des politiques européennes**.

Nous avons donc mis en avant les **revendications** suivantes :

- ✓ **Intégrer formellement les pouvoirs locaux** dans la préparation et le suivi des Plans de partenariat nationaux et régionaux (PPNR)¹², conformément au principe de partenariat européen; Il ne faut pas que cette intégration n'existe que sur papier; il convient de rendre les **chapitres territoriaux dans le PPNR obligatoires** et non une simple option
- ✓ Garantir le **maintien des ressources** dédiées à la politique de cohésion à leur niveau actuel, en veillant à des **ressources affectées pour les zones urbaines et rurales**;
- ✓ **Augmenter le plafond du cofinancement** européen (il est envisagé de le baisser);
- ✓ Mettre en place un **mécanisme fédéral / régional** de cofinancement permettant à toutes les communes de participer effectivement aux projets européens;
- ✓ Soutenir, dans les discussions européennes, la **reconnaissance formelle des communes comme bénéficiaires** à part entière dans les programmes européens pertinents;
- ✓ Soutenir la **simplification et l'accès équitable aux programmes** via des points de **contact coordonnés et des dispositifs de soutien adaptés notamment aux petites collectivités**;
- ✓ Plaider au niveau européen pour **un dialogue structurel entre la Commission et les associations d'autorités locales**, afin de renforcer la cohérence territoriale de l'action de l'UE.

¹¹ Alost, Anvers, Mons, Bruges, Bruxelles, Genk, Gand, Hasselt, La Louvière, Louvain, Liège, Malines, Roulers, Saint-Nicolas, Tournai et Turnhout.

¹² Les Plans de Partenariat Nationaux et Régionaux (PPNR) – en anglais Partnership Agreements (PA) – sont des documents stratégiques clés dans la programmation financière de l'Union européenne (UE). Ils définissent la stratégie globale d'un État membre (ou d'une région) pour utiliser les fonds européens sur une période de programmation (7 ans), en alignant les priorités nationales/régionales avec les objectifs de l'UE.

Depuis février 2026, l'UVCW et ses associations sœurs sont en pourparlers avec la Région et l'État fédéral.

Nous avons également sensibilisé les **Députés européens belges**.

Et le 28 avril 2026, le **Parlement européen** a adopté sa position sur le futur budget pluriannuel de l'UE.

Il a demandé une **hausse d'environ 10 %** par rapport à la proposition de la Commission¹³.

Le Parlement européen a également souhaité le **maintien des enveloppes clairement distinctes**, robustes et protégées pour les principales politiques traditionnelles, notamment la PAC, la pêche, la cohésion (FEDER), le Fonds social européen (FSE+) et les politiques migratoires, s'opposant à « *toute renationalisation et à l'intégration de ces fonds dans une enveloppe unique par État membre* » au sein de laquelle les États devraient arbitrer entre politiques au risque de définancer une politique pour en financer une autre.

La Commission européenne propose, pour chaque État membre, un plan de partenariat national et régional fondé sur une **enveloppe nationale unique**. Cette approche vise à renforcer la flexibilité budgétaire, en permettant aux États de réorienter plus aisément les moyens entre les différentes priorités européennes, et à simplifier la

gestion administrative en réduisant fortement le nombre de programmes.

Le Parlement européen défend, quant à lui, une approche plus structurée: tout en acceptant l'idée d'un document unique, il souhaite que les politiques européennes et leurs fonds restent **clairement distingués**, avec des enveloppes et des règles propres. Cette position vise à éviter que certaines politiques soient diluées dans une enveloppe globale ou mises en concurrence les unes avec les autres.

Le Parlement européen insiste aussi pour que les **collectivités régionales et locales** soient pleinement associées à la préparation et à la mise en œuvre des programmes.

Sur les nouvelles priorités mises en avant par la Commission, le **Parlement partage l'orientation générale**. Il soutient l'idée d'un budget davantage tourné vers la compétitivité, l'innovation, la défense, les infrastructures, la transition énergétique et la réponse aux crises.

Les États membres sont actuellement appelés à réaliser leurs **Plans de Partenariat Nationaux et Régionaux (PPNR)** pour le cadre financier 2028-2034.

¹³ <https://www.touteurope.eu/economie-et-social/budget-2028-2034-les-deputes-europeens-reclament-175-milliards-d-euros-supplementaires>



L'UVCW, POINT DE CONTACT «EUROPE DIRECT»: INFOS ET SOUTIEN AUX VILLES ET COMMUNES POUR UNE CITOYENNETÉ EUROPÉENNE.

Le point EUROPE DIRECT de l'Union des Villes et Communes de Wallonie met à la disposition des villes et communes des informations pratiques et actualisées sur les politiques, les opportunités et les actions de l'UE.

L'UVCW vous accompagne en organisant des conférences et des débats, et en vous soutenant dans la préparation d'événements à dimension européenne. Par ailleurs, elle propose des supports d'information et du matériel pédagogique pour approfondir vos connaissances sur l'Union européenne.

L'UVCW, comme point Europe direct, espère aider ses membres à bien communiquer vers leurs citoyens au sujet de l'importance de l'Union européenne pour eux et pour une démocratie européenne vivante.

Voir <https://www.uvcw.be/europe-direct>

Le CCRE a bien insisté pour qu'une réelle concertation ait lieu entre les villes et communes européennes et les autorités supérieures¹⁴.

Les régions et communes sont censées être associées à la conception et à la mise en œuvre, mais leur rôle exact dépend du cadre institutionnel national. L'UVCW est en pourparlers avec les Autorités supérieures (Wallonie et État fédéral) pour défendre l'intérêt des pouvoirs locaux et défend également la concertation entre niveaux de pouvoirs (État fédéral et Régions).

Le futur cadre financier pluriannuel européen 2028-2034: nos actions actuelles

À l'heure où les négociations sur le futur cadre financier pluriannuel 2028-2034 entrent dans leur phase décisive, l'Union des Villes et Communes de

¹⁴ Les États membres sont censés se concerter avec les villes et communes au moment de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans de partenariat nationaux et régionaux (PPNR), dans le cadre du principe de partenariat et de la gouvernance à plusieurs niveaux. La Commission et le Conseil indiquent que ces plans doivent être conçus avec les autorités régionales et locales, mais les textes disponibles restent assez généraux sur les modalités concrètes de cette concertation.

Concrètement, cela veut dire trois choses :

- Les gouvernements nationaux rédigent les PPNR, mais ils doivent le faire en coopération avec les autorités locales et régionales.
- La concertation doit porter à la fois sur la conception du plan et sur sa mise en œuvre, pas seulement sur une consultation formelle en fin de processus.
- Les plans doivent refléter les besoins territoriaux et les priorités locales, car la Commission présente ces PPNR comme un outil destiné à mieux cibler les investissements là où ils ont le plus d'impact.

Les sources européennes et para-européennes mentionnent plusieurs formes possibles de cette concertation :

- Dialogue structuré entre État, Commission, régions et collectivités locales.
- Association des autorités régionales et locales à la définition des priorités, des réformes et des investissements.
- Partenariat multiniveaux pour éviter une centralisation excessive des décisions au niveau national.
- Chapitrage territorial ou régional réclamé par les réseaux de collectivités, afin de rendre la participation des territoires plus obligatoire et plus lisible.

À noter que l'on parle surtout d'un principe général de concertation, mais pas encore d'un mode opératoire uniforme imposé à tous les États membres. Le Conseil précise d'ailleurs que cette gouvernance doit se faire conformément au cadre institutionnel, juridique et financier de chaque État membre. Dans la pratique, les États membres devraient donc passer par des mécanismes comme :

- des consultations nationales avec les associations de collectivités ;
- des groupes de travail territoriaux ou sectoriels ;
- des négociations bilatérales avec les grandes villes, régions et métropoles ;
- des instances de suivi associant les collectivités pendant l'exécution du plan.

Les collectivités européennes demandent cependant des garanties plus fortes : le CCRE appelle à rendre la gouvernance multiniveaux « non négociable » et à imposer des chapitres régionaux/territoriaux obligatoires dans les PPNR de tous les États européens, car il redoute que les collectivités européennes soient marginalisées si la concertation reste trop vague.

Wallonie a adressé, le 1^{er} juillet 2026, deux courriers distincts au Premier Ministre Bart De Wever et au Ministre-Président wallon Adrien Dolimont. Ces courriers, qui font suite à la position commune portée conjointement par l'UVCW, la VVSG et Brulocalis en février 2026, formulent des demandes précises et urgentes pour préserver les intérêts des pouvoirs locaux wallons dans la réforme structurelle que propose la Commission européenne.

UNE RÉFORME AUX ENJEUX CONSIDÉRABLES POUR LES COMMUNES WALLONNES

La proposition de la Commission européenne du 16 juillet 2025 entend fusionner l'ensemble des fonds en gestion partagée — FEDER, FSE+, Fonds de cohésion, FEADER — au sein d'un fonds unique mis en œuvre via des Plans de partenariat nationaux et régionaux (PPNR). Cette architecture inédite soulève des inquiétudes majeures pour la Wallonie. Dans le scénario le plus optimiste, la perte potentielle sur l'enveloppe cohésion et agriculture est estimée à 500 millions d'euros par rapport à la programmation actuelle, avant même l'ouverture des négociations formelles. Pour les seules deux dernières programmations, le FEDER aura contribué à la création de 15 000 emplois, au soutien de 25 000 entreprises et à la réalisation de projets structurants dans des villes de toute taille qui n'auraient pu voir le jour sans ce mécanisme de cofinancement.

PRÉSERVER L'ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE BELGE

Dans son courrier à Bart De Wever, l'UVCW formule trois demandes fondamentales. Elle demande d'abord que le Gouvernement fédéral identifie clairement, en amont de toute répartition intra-belge, les crédits du PPNR relevant de ses compétences propres — défense, migration, affaires intérieures — afin que l'enveloppe disponible pour les compétences régionales (cohésion, agriculture, emploi, formation) soit déterminée avant toute négociation interne. En droit belge, ces matières relèvent en effet des Régions en vertu de la loi spéciale du 8 août 1980, et ne peuvent faire l'objet d'arbitrages fédéraux.

L'UVCW insiste également sur la nécessité d'encadrer la réserve de flexibilité de 25 % de l'allocation nationale.

Enfin, l'UVCW appelle le Gouvernement fédéral à défendre activement, dans les négociations au Conseil, un renforcement du pilier 1 en gestion partagée. La montée en puissance du pilier 2 à gestion directe (+132 % pour le pilier Compétitivité, Prospérité et Sécurité) accroît



structurellement l'inaccessibilité des programmes européens pour les petites et moyennes communes, qui ne disposent ni des capacités administratives ni du cofinancement propre requis par les appels à projets compétitifs.

SÉCURISER LE FEDER WALLON ET PRÉPARER L'AVENIR

Dans son courrier au Ministre-Président wallon, l'UVCW détaille les trois mécanismes structurels qui menacent l'enveloppe cohésion wallonne: la disparition de toute ligne budgétaire cohésion identifiable et protégée dans le fonds unique, la réduction de la sanctuarisation géographique aux seules régions « moins développées » qui pénalise les provinces wallonnes en transition (Hainaut, Liège, Namur), et les effets d'une clé de cofinancement modifiée sur le volume de projets réalisables.

L'Union demande à la Wallonie de plaider avec fermeté pour être reconnue comme Autorité de Gestion de son propre chapitre territorial, d'exiger que les crédits fédéraux soient strictement limités aux montants sanctuarisés par la Commission, et de maintenir la clé de cofinancement actuelle (50 % Région / 40 % UE / 10 % communes) qui constitue le gage de l'effet de levier optimal. Elle demande également que les villes et communes soient formellement intégrées comme partenaires dans l'élaboration et le suivi des chapitres régionaux.

L'UVCW attire par ailleurs l'attention du Ministre-Président sur la nécessité de préparer dès maintenant les communes wallonnes à la montée en puissance des programmes à attribution directe. Pour ce faire, l'UVCW demande au Ministre-Président de la soutenir dans sa démarche

d'accompagnement envers les villes et communes wallonnes. Le renforcement de leur participation aux programmes européens doit pouvoir, dès maintenant, prendre appui sur une collaboration structurée entre la Wallonie et l'UVCW.

En parallèle : booster, dès à présent, l'appétence des villes et communes pour les projets européens

Répondre à un appel à projets européen ne s'improvise pas.

La première erreur à ne pas faire est d'attendre les appels officiels : les projets avec consortiums gagnants se forment avant tout lancement.

C'est sans aucun doute **dès maintenant** que les villes et communes doivent se « préparer » et « peaufiner leurs projets » en anticipant **les priorités 2028-2034 :**

- ✓ **Transition énergétique :** par exemple, préparer des projets de communautés énergétiques, réseaux de chaleur, hydrogène vert... ;
- ✓ **Numérique et IA :** par exemple, développer les smart cities... ;
- ✓ **Résilience et défense :** par exemple, renforcer la préparation aux crises, la réponse aux catastrophes potentielles... ;
- ✓ **Cohésion sociale :** par exemple lutter contre la précarité énergétique et développer des logements abordables.

Un « portefeuille de projets » tirés du PST communal, en lien direct avec les priorités européennes, avec objectifs, budgétés, soutenus par des partenariats nationaux et/ou internationaux, ... et donc « déjà préparés » permet de répondre plus rapidement et plus efficacement à un appel à projets européen.

Cette appétence aux projets européens, nous l'appelons de nos vœux.

L'UVCW veut y jouer un rôle, nous défendons nos ambitions auprès du Ministre-Président et bien entendu, du Ministre des Pouvoirs locaux.

Par ailleurs, l'UVCW est très satisfaite d'avoir été retenue comme « **Point de contact Europe direct** »¹⁵ par la Commission européenne.

¹⁵ Nous vous invitons à surfer sur notre site Internet : <https://www.uvcw.be/europe-direct>

Dans ce cadre, nous travaillons à 2 niveaux : nous informons nos membres les communes relativement à l'Europe, ses opportunités, ses événements... À elles d'informer directement le citoyen sur les différents sujets qui les intéressent.

Dans ce cadre précis de points de contact Europe direct, l'UVCW développe un dispositif d'information, de formation (webinaires, conférences comme celle dont Monsieur Thomas de Béthune, Chef de la Représentation de la Commission européenne en Belgique, nous a honorés lors de notre assemblée générale du 19 juin dernier).

En guise de conclusion

En inscrivant résolument son action dans cette dynamique européenne, l'Union des Villes et Communes de Wallonie entend réaffirmer la place essentielle des pouvoirs locaux dans la construction d'une Europe concrète, proche des citoyens et attentive aux réalités de terrain.

Par cet engagement, l'UVCW contribue à faire de l'ouverture européenne non seulement une ambition institutionnelle, mais également un levier de développement, de coopération et de rayonnement pour l'ensemble des villes et communes wallonnes.

RÉSUMÉ

L'article rappelle que la construction européenne est née d'une volonté de paix, de stabilité démocratique et de prospérité partagée, dans un contexte historique marqué par les blessures de la Seconde Guerre mondiale. Face aux polycrises actuelles — géopolitiques, climatiques, sociales, économiques et technologiques — l'Union européenne demeure présentée comme une réponse indispensable : elle constitue à la fois un bouclier géopolitique, un moteur de transition écologique, un garant de prospérité économique et un espace de protection des valeurs démocratiques fondamentales.

Le texte insiste ensuite sur la nécessité, pour l'Europe, de se renforcer en retrouvant une souveraineté énergétique, industrielle, numérique, alimentaire, financière et monétaire. Dans cette perspective, les villes et communes apparaissent comme des acteurs essentiels : c'est à leur échelle que se concrétisent les politiques européennes en matière de transition écologique, de logement, de mobilité, d'inclusion sociale, de numérisation et de résilience territoriale. Les exemples wallons financés par le FEDER, LIFE, Interreg ou d'autres programmes démontrent que l'Europe agit concrètement dans les territoires.

L'article met enfin l'accent sur le futur cadre financier pluriannuel 2028-2034, qui doit mieux associer les pouvoirs locaux à la gouvernance des financements européens, maintenir les moyens de la politique de cohésion, simplifier l'accès aux programmes et reconnaître pleinement les communes comme bénéficiaires. L'UVCW entend jouer un rôle actif dans cette dynamique, notamment comme point de contact Europe Direct, afin de stimuler l'appétence des communes wallonnes pour les projets européens et de faire de l'Europe un levier concret de développement local.

ZUSAMMENFASSUNG

Der Artikel erinnert daran, dass das europäische Aufbauwerk aus dem Wunsch nach Frieden, demokratischer Stabilität und gemeinsamem Wohlstand hervorgegangen ist, und zwar in einem historischen Kontext, der von den Wunden des Zweiten Weltkriegs geprägt war. Angesichts der aktuellen Mehrfachkrisen – geopolitischer, klimatischer, sozialer, wirtschaftlicher und technologischer Art – wird die Europäische Union nach wie vor als unverzichtbare Antwort dargestellt: Sie ist zugleich ein geopolitischer Schutzschild, ein Motor des ökologischen Wandels, ein Garant für wirtschaftlichen Wohlstand und ein Raum zum Schutz grundlegender demokratischer Werte.

Der Text betont anschließend die Notwendigkeit, dass Europa sich stärkt, indem es seine Souveränität in den Bereichen Energie, Industrie, Digitalisierung, Ernährung, Finanzen und Währung zurückgewinnt. In dieser Hinsicht erweisen sich Städte und Gemeinden als wesentliche Akteure: Auf ihrer Ebene werden die europäischen Politiken in den Bereichen ökologischer Wandel, Wohnungswesen, Mobilität, soziale Inklusion, Digitalisierung und territoriale Resilienz konkret umgesetzt. Die aus dem EFRE, LIFE, Interreg oder anderen Programmen finanzierten wallonischen Beispiele zeigen, dass Europa in den Regionen konkret handelt.

Schließlich legt der Artikel den Schwerpunkt auf den künftigen mehrjährigen Finanzrahmen 2028–2034, der die lokalen Gebietskörperschaften stärker in die Steuerung der europäischen Finanzmittel einbinden, die Mittel für die Kohäsionspolitik aufrechterhalten, den Zugang zu den Programmen vereinfachen und die Gemeinden uneingeschränkt als Begünstigte anerkennen soll. Die UVCW beabsichtigt, in dieser Dynamik eine aktive Rolle zu spielen, insbesondere als „Europe Direct“-Kontaktstelle, um das Interesse der wallonischen Gemeinden an europäischen Projekten zu wecken und Europa zu einem konkreten Hebel für die lokale Entwicklung zu machen.